



Ville de Villefranche sur Mer
DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 20 / 20

Scolarisation d'un enfant en provenance d'une Commune extérieure

*(Application de la Loi 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales
Article L212-8 du Code de L'Education).*

Partie à compléter par le chef d'établissement et les parents :

Nom des parents :

Nom de l'enfant : Prénom : né (e) le :

Domicile :

Commune :

TELEPHONES : **PERE** : Domicile : Employeur :

Portable :

: **MERE** : Domicile : Employeur :

Portable :

En vue de sa scolarisation à :

- L'école Maternelle : Section :

- L'école Primaire : Classe :

en raison des motifs suivants :

.....

.....

Il est précisé que : l'enfant fréquente déjà l'établissement
l'enfant fait l'objet d'une première demande d'inscription

Date & Signature des parents

Date & Avis du chef d'établissement

Partie à compléter par le Maire de la Commune de résidence :

Je soussigné :

Maire de la Commune de :

*déclare avoir pris connaissance de la demande de dérogation de secteur scolaire déposée pour le compte de l'enfant ci-dessus
nommément désigné.*

Compte tenu des éléments communiqués :

- La présente demande est restituée avec **AVIS FAVORABLE** et la Commune s'engage à participer financièrement
auprès de la commune d'accueil aux dépenses de scolarisation auprès de la Commune d'accueil.

aux dépenses de restauration scolaire pour la part communale Oui Non

Si oui montant de la participation par repas

- La présente demande est restituée avec **AVIS DEFAVORABLE**.

Fait à

le Maire,

DEMANDE DE DEROGATION NICE : DOCUMENTS A FOURNIR

Voici la liste des pièces justificatives nécessaire pour toute demande de dérogation hors commune.

- **Un justificatif de domicile – de 3 mois au choix :**
 - ✓ une facture : gaz, électricité, eau, charges
 - ✓ quittance de loyer (tamponnée et signée)
 - ✓ un bail officiel
 - ✓ une attestation d'assurance du domicile
 - ✓ la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms
 - ✓ **ou** l'avis d'imposition
 - ✓ **ou** taxe d'habitation de l'année en cours (sans visualisation des sommes).
 - **Copie du livret de famille (parents /enfant).**
 - **Attestation de l'employeur** avec les horaires de travail ou extrait de Kbis.
 - **Copie dernier bulletin de salaire des 2 parents** (sans les sommes).
 - En cas de **divorce**, copie jugement précisant l'adresse de résidence de l'enfant, ou si pas de jugement : attestation sur l'honneur des parents, si garde alternée le père ou la mère doit certifier la résidence chez l'autre parent et joindre la copie de la carte d'identité.

Lors du RENOUELEMENT (hors passage au CP) :

- Justificatif de domicile
- Copie de tout changement de situation familiale ou professionnelle.
- Une fois la demande complétée et notre avis émis la mettre à la signature de l'adjoint ainsi que la lettre destinée au Maire de la commune d'accueil et aux parents (courrier Maelis+ publipostage Maire : garder copie du dossier complet).